



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes Marsauderies ESI Nantes Lotz - Cossé

Mail : disi-ouest@cgt.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

CT du 19 mars 2013 de la Disi Ouest

La CGT a lu la déclaration liminaire suivante :

« Monsieur le Président du Comité Technique

- 13 % : c'est l'évolution du budget de la direction de l'année 2013 par rapport à 2012, sans tenir compte de l'inflation.

Cette baisse drastique des moyens budgétaires de notre direction est la conséquence de la politique d'austérité décidée par le gouvernement qui appauvrit les fonctionnaires, la population et met en danger l'existence même des services publics et leurs missions.

Après la démolition de l'emploi qui se poursuit et le blocage des salaires depuis plus de trois ans, les agents vont subir plus encore des restrictions dans tous les domaines de leur vie quotidienne professionnelle dans notre direction.

Jusqu'où cela ira t-il ?

Nous ne citerons qu'un chiffre, édifiant : le budget d'achat de micro-ordinateurs est en baisse de 55 % par rapport en l'an dernier, alors que l'obsolescence du parc augmente dangereusement !

Heureusement, nous préservons l'essentiel : le budget réception est maintenu.

Nous ne pouvons que faire le lien de ces choix budgétaires de régression avec la démarche stratégique engagée par la DGFIP et qui vise, après la fusion, à démanteler notre administration nationale, à fusionner en masse les services, à supprimer des centaines de sites, à remettre en cause les droits et garanties des agents.

Et ce n'est pas tout : le gouvernement a inventé une nouvelle notion : celle du « surgel » des crédits. De l'austérité rajoutée à l'austérité.

C'est ainsi que 2 milliards supplémentaires de gels de crédits ont été annoncés par M. Cahuzac pour cette année.

Pour l'instant, la répartition n'est pas faite. Mais gageons qu'au nom de l'équité une fois de plus on risque de ne pas y couper.

La CGT n'accepte pas cette spirale régressive : c'est l'austérité permanente que l'on nous promet désormais pour des années et des années. **La mobilisation des personnels, pour sauver ces droits, préserver les services publics, mettre un terme à la dégradation de leurs conditions de travail est plus que nécessaire.**

La CGT est aux cotés des agents dans cette perspective pour faire avancer concrètement leurs revendications. »

Bilan de la notation ... des recours pas inutiles !

La direction a fourni quelques données chiffrées, nous les reprenons ci-dessous :

- agents notés et travaillant à temps partiel

	-0,02	Note pivot	+ 0,01	+ 0,02	+ 0,06
Filière fiscale	0	39 48,1%	9 11,1%	21 25,9%	12 14,8%
Total agents notés	2	192 40%	62 12,9%	129 26,9%	95 19,8%
F G P	0	7 38,88	1 5,55%	8 44,44%	2 11,11%
Total agents notés	2	192 40%	62 12,9%	129 26,9%	95 19,8%

- évolutions par grade et filière

Structure	Grades	Marges d'évolution														Total
		-0,06		-0,02		-0,01		note pivot		+0,01		+0,02		+0,06		
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
DISI OUEST FF	cadre A	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	18	41,9%	6	14,0%	11	25,6%	8	18,6%	43
	cadre B	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	42	42,0%	10	10,0%	28	28,0%	20	20,0%	100
	géomètre	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	1
	cadre C Administratif	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	64	42,4%	17	11,3%	40	26,5%	30	19,9%	151
	cadre C AST	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	50,0%	0	0,0%	1	25,0%	1	25,0%	4
DISI OUEST FGP	cadre A	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	15	34,9%	9	20,9%	10	23,3%	9	20,9%	43
	cadre B	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	43	38,7%	16	14,4%	30	27,0%	22	19,8%	111
	cadre C	0	0,0%	2	7,4%	0	0,0%	8	29,6%	4	14,8%	8	29,6%	5	18,5%	27
TOTAL		0	0,0%	2	0,4%	0	0,0%	192	40,0%	62	12,9%	129	26,9%	95	19,8%	480

- récapitulatif des appels de notation :

Dans la filière fiscale, 1 cadre A a vu ses appréciations littérales modifiées, tandis qu'un cadre C voyait sa note chiffrée maintenue.

Dans la filière gestion publique, 1 A et 1 B ont vu leurs appréciations littérales modifiées, 1 B a eu sa note chiffrée modifiée et 1 autre n'a pas obtenu gain de cause.

Globalement, sur 6 demandes de révision, 4 ont obtenu gain de cause, n'hésitez donc pas dans le cadre de la campagne de notation qui s'ouvre en ce moment à faire appel.

La CGT rappelle son opposition à l'évaluation telle qu'elle se déroule à la DGFIP, tant l'ancienne que la nouvelle. Considérant que la quasi-totalité des agents effectuent leur travail du mieux qu'ils peuvent compte-tenu des moyens qui leur sont alloués, elle estime que l'évolution de carrière des agents devrait être déconnectée de l'évaluation – notation.

Sur l'ESI de Rennes, la direction a souhaité faire évaluer les agents par leur anciens responsables, et non pas par leur responsable au 1er mars comme prévu dans les textes. Si cela respecte une certaine logique, la CGT a pointé le risque de nombreux recours sur la forme et les conséquences que cela induirait pour l'ensemble des agents notés, avec risque d'invalidation de la notation.

Sur l'ESI de Nantes Lotz-Cossé, la CGT a signalé que les agents se verrait fixer des objectifs sans connaître les missions qu'ils réaliseront d'ici 3 mois !

Concernant la mention d'encouragement, M . Bellanger a souhaité qu'elle soit attribuée plus largement qu'auparavant en filière fiscale, sans toutefois aller jusqu'à l'usage qui en était fait en filière gestion publique.

Compte rendu budget 2012

Dans le cadre de la LOLF, le budget des directions est double: un budget en autorisations d'engagement pour couvrir les commandes et un budget de crédits de paiement pour payer les factures. En 2012, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de la Disi Ouest s'élevait à 4 753 330€.

Une renégociation des contrats de « chauffage, ventilation-climatisation » a permis de passer de 56257 € à 18197 €, Celui du marché unifié de maintenance des autocoms a permis une économie de 5814 € passant de 9176 à 3902 €.

10 véhicules pour un montant de 113 266 € ont été acquis en 2012 par la Disi.

Sur l'ESI de Rennes, on note des coûts très élevés sur de nombreux postes (loyer, entretien et réparation, etc.). Tous les contrats de maintenance auraient été revus, avec des prix en baisse. On peut dès lors se poser légitimement la question : pourquoi étaient ils si chers auparavant ? La direction s'attache à faire prendre à la charge du propriétaire certaines opérations d'entretien. Elle envisage également le recrutement d'un agent technique qui éviterait de faire appel à une société privée.

La CGT regrette toutefois que pour l'entretien des pelouses, en raison des coûts, la direction ait cessé de faire appel au service d'un CAT au profit d'une société privée.

La CGT s'étonne qu'en plus des 125 391€ de réserves restituées, la DISI Ouest ait rendu de son propre fait 124 667€.

Budget prévisionnel 2013 : l'austérité pour tous

M. Bellanger a indiqué que pour lui le sujet du budget est encore plus difficile à traiter que celui des emplois ... Selon lui, si l'enveloppe n'est pas rognée, si on parvient à obtenir des gains à Rennes, si on n'a pas de pépin, si on reste vigilants, on aura de quoi fonctionner ... c'est dire les difficultés auxquelles nous auront à faire face dans les années à venir !

La DGF allouée en 2013 s'élève à 4 105 382 € (4 753 330 € en 2012) ce qui constitue une baisse de 647 948 €, soit 13,63 % en moins.

Il faut noter la baisse drastique concernant certains postes à l'image des frais de stage qui passent de 135 698 € à 85 162 €.

La direction envisage l'achat de 3 véhicules cette année pour 54 000 €. Il doit en effet réglementairement s'agir désormais de véhicules hybrides. Les véhicules d'avant 2006 iront à la casse à l'occasion de leur remplacement ! Là aussi, il s'agit d'une obligation réglementaire.

Les directions locales (DDFIP) devront payer les fournitures des CID de la 2ème vague, espérons que cela ne posera pas de difficulté.

Si la direction arrive à dégager des marges de manœuvre sur les dépenses de l'ESI de Rennes, elle envisage le renouvellement partiel du parc informatique. Il est dommage que ce renouvellement n'ait pas été fait sur l'année 2012 alors que l'on a restitué une enveloppe supplémentaire.

Constatant les fortes baisses budgétaires, la CGT a voté contre le budget proposé.

Plan annuel de prévention

Conformément à son vote en CHS la CGT a approuvé le plan annuel de prévention. Les risques du portail de l'ESI Nantes Marsauderies ont été rappelés et seront à réintégrer dans le DUERP pour 2013.

La CGT encourage chacun à répondre à l'enquête anonyme permettant la mise à jour du DUERP. Il est important pour cela que les collègues signalent tous les risques qu'ils perçoivent. Pour les CID excentrées, l'anonymat peut être respecté par l'utilisation de la boîte à lettre générique ou par l'envoi du questionnaire par courrier.

Ponts naturels

Les ESI ne bénéficient pas de ponts naturels, devant rester ouverts. Même l'ESI de Nantes Lotz-Cossé ou de Rennes qui en bénéficiaient jusqu'en 2011 sans que cela pose de difficultés.

La direction consent cependant à ce que seule une présence minimale soit assurée dans les services.

Les services d'assistance de la 1ère vague seront accueillis dans les locaux de leur ESI, s'ils ne sollicitent pas de congés ces jours là.

Les CID de la seconde vague (22, 29, 53, 56, 72, 79, 85, Dircofi 35 et TGE), seront fermés aux mêmes dates que leur ex Direction locale, c'est à dire le 10 mai et le 16 août.

Néanmoins, à notre demande, les agents de la Dircofi 35 et de la TGE pourront s'ils le souhaitent rejoindre leur ESI ces jours là.

La CGT s'est abstenue sur ce sujet.

Réorganisation de l'ESI d'Angers

- Arrêt de la mission SCAN :

L'administration a rappelé la nouvelle organisation consécutive à l'arrêt de la mission SCAN. Les agents semblent globalement satisfaits. Des formations sont prévues. Des travaux d'installation ont été réalisés. D'autres seront planifiés avec les agents lors d'une réunion qui se tiendra au mois d'avril concernant l'activité « valeurs locatives ».

- Regroupement de l'assistance :

Les agents concernés ont dans leur majorité consenti au regroupement des services d'assistance sur le site de l'ESI d'Angers, tout en conservant des locaux de stockage dans les locaux de la DDFIP.

Le DISI a obtenu satisfaction, les agents ont enfin abandonné leur « ancienne logique » (sic). La CGT considère, quant à elle, que la nouvelle organisation de l'assistance mène à une déshumanisation des relations entre les informaticiens et les administratifs. Elle nuit à l'esprit d'équipe qui devrait prévaloir à la DGFIP.

La CGT s'est abstenue sur le sujet, le regroupement étant déjà acté.

ESI de Rennes

Depuis le 1er mars, la future production ONP est installée à l'ESI (23 agents DGFIP actuellement + 7 informaticiens du privé). Durant tout le mois de mars des présentations techniques seront effectuées, sur site, par les prestataires. La CGT a regretté que les collègues CHORUS, amenés à rejoindre à terme l'ONP, n'aient pas été invités à la présentation générale.

Le pôle gestion des opérations est astreint au régime d'équipe (7 h – 14 h et 13 h – 20 h). La rotation quotidienne et le brassage des équipes selon un rythme mensuel ont été retenus.

Le pôle administration des opérations (réseau, système, applications) bénéficie du régime horaire 9h – 18 h. Une personne par pôle devant être présente sur l'ensemble de la période.

La direction a indiqué que de l'exploitation en Heures Non Ouvrées (les soirs et les week-end) sera réalisée sous forme d'astreinte sur la base du volontariat, et une participation active des prestataires ; toutefois, en cette période de restriction, ce dernier élément nous semble peu ou prou sujet à réserve. Par ailleurs, la direction attend toujours des instructions nationales sur l'harmonisation des horaires atypiques.

Nous nous sommes fait l'écho de l'inquiétude des agents quant à l'organisation des horaires et avons demandé que les agents en horaires administratifs bénéficient réellement des horaires variables.

Sur demande de la CGT, la direction s'est engagée à ce que les cloisons nécessaires soient installées sur le plateau ONP. Le sujet de la climatisation devra également être traité, même si le premier appel d'offre s'est révélé infructueux.

La CGT s'est abstenue sur le sujet.

M. Bellanger a pour objectif de négocier avec le propriétaire de l'ESI de Rennes une baisse conséquente du loyer, avec option d'achat. Il compte notamment s'appuyer pour cela sur l'évaluation du bâtiment que doit lui fournir les services du domaine.

Cette baisse de loyer lui permettrait de financer le déménagement de l'ESI de Nantes Lotz-Cossé, qu'il souhaite ardemment réaliser.

La CGT, même si elle ne doute pas des capacités de négociateur de M. Bellanger, émet des réserves sur la philanthropie du propriétaire de l'ESI de Rennes. En cas de succès du DISI, la CGT espère pouvoir s'attacher ses services pour négocier une hausse du point d'indice.

ESI de Nantes Lotz-Cossé

La direction a confirmé l'arrivée du développement de RSP à l'ESI Nantes Lotz-Cossé. Des fiches de postes sont en cours de rédaction, pour autant il n'y aura pas de réorganisation générale de l'ESI. **L'organisation cible sera (enfin !) présentée aux agents le 18 avril.**

Deux incertitudes demeurent dans les projets de développement :

- l'application ETR de paye des agents à l'Etranger, développée en Cobol, et qui a encore quelques années devant elle. M. Bellanger souhaite le départ de l'application, afin de ne pas laisser à Nantes Lotz-Cossé une seule équipe réduite sur les anciennes technologies. Seulement, l'ESI visé ne semble pas à même de reprendre le projet. En attendant, l'équipe nantaise se dépeuple et aucun remplacement n'a été prévu.

Une décision doit être prise d'urgence : migration de l'application ou renforcement substantiel de l'équipe. La direction s'est engagée à prendre une décision d'ici un mois.

- les applications AGLAE/CCL : référentiel des collectivités locales. Une réécriture de ces applications en nouvelles technologies est envisagée et M. Bellanger souhaiterait que l'ESI de Nantes Lotz-Cossé en soit chargé.

M. Bellanger a rappelé son projet de regroupement de l'ensemble de l'assistance du 44 sur un même site, dans les nouveaux locaux qu'il compte louer dès que possible.

La question du maintien de la polycompétence (assistance téléphonique – intervention sur site) se pose, de nombreux collègues considèrent en effet qu'elle permet de maintenir ses connaissances et qu'elle apporte de l'intérêt au travail.

Un emploi de B PSE-CRA – FGP est vacant à l'ESI de Nantes Lotz Cossé et sera transformé en B prog – FGP pour faciliter l'arrivée d'une éventuelle sortie d'école, portant à 3 le nombre d'emplois de programmeurs vacants.

Questions diverses

- intempéries : contrairement à ce qui nous avait été indiqué lors du précédent CT, la direction a accordé une heure forfaitaire lors de la fermeture anticipée du site de Nantes Marsauderies.
- astreintes du service PTS de Nantes Marsauderies : la CGT s'est félicitée que le principe d'une exploitation de nuit ait été exclu. Le fonctionnement reste cependant toujours spécifique pour Télé-IR, contrairement aux engagements de la centrale de banaliser ces astreintes, suite au bilan de la campagne 2012. De manière générale, les contraintes imposées ne correspondent plus aux conditions acceptées par les agents lors de la mise en place des astreintes. **Cette situation est inacceptable pour la CGT qui revendique la possibilité pour les agents de se retirer du dispositif.**
- Suite à interrogation de la CGT concernant des collègues souhaitant réaliser une formation de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), l'administration a indiqué qu'une nouvelle circulaire avait été diffusée et qu'un nouveau dispositif serait mis en place. Le sujet sera précisé lors du prochain comité technique.
- La CGT a demandé que les collègues soient informés de la procédure de crédit d'heure qui a été réalisée dans Agora au 1er mars pour la journée dite de solidarité. La direction a donné son accord. **Le sujet de la journée de solidarité n'est pas soldé pour la CGT qui réclame toujours son abandon pur et simple.**
- Remboursement des sommes prélevées à tort pour les heures supplémentaires (loi TEPA). La centrale n'a donné aucune information ; interrogée par la CGT, la direction a précisé que les dossiers ayant été constitués à temps, les agents échapperaient à la prescription. Au vu de la lenteur de la réaction de la DGFIP, c'est à se demander si nos collègues ne devront pas saisir le tribunal administratif !

Les représentants de la CGT se tiennent à votre disposition pour tout complément.

Les participants CGT au Comité technique

Jean Yves Détoc	Rennes	Titulaire	Yvic Kergroac'h	Nantes L C	Titulaire
Laurent Pruvost	Rennes	Titulaire	Olivier Delemar	Angers	Expert
Camille Hoffmann	Nantes M	Expert			